



A R R Ê T É

N°2025_208_R

Objet :
**ARRETE PORTANT PROLONGATION DE LA FERMETURE
PROVISOIRE AU PUBLIC
TERRAIN DE RUGBY ET SES VESTIAIRES
RUE DU STADE**

**Le Maire de VIF,
Guy GENET**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien bi-annuels de la pelouse du terrain de rugby – sis 12 rue du Stade, il convient de réglementer son utilisation ainsi que celle des vestiaires y afférents ;

Vu l'arrêté 2025_177_R en date du 23 septembre 2025 portant fermeture provisoire au public du terrain de rugby et de ses vestiaires jusqu'au 27 octobre 2025 inclus ;

CONSIDERANT que la repousse de la pelouse du terrain de rugby n'est pas satisfaisante;

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité publique sur l'ensemble du territoire communal ;

ARRETE :

Article 1 : Le terrain de rugby – sis 12 rue du Stade - est interdit d'accès au public jusqu'au 02 novembre 2025 inclus.

De ce fait, les vestiaires affectés au club de rugby RCVMT seront également interdits d'accès.

Article 2 : Ces restrictions seront matérialisées à l'entrée du terrain par la pose de panneaux et affichage du présent arrêté.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 4 : Exécution

Le Maire de la commune de Vif, la Directrice Générale des Services de la commune et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VIF, Monsieur le Président du club de rugby RCVMT et Monsieur le Préfet de l'Isère.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter du premier jour de sa publication.

Fait à VIF,